



Commune de MONCETZ-LONGEVAS

N° 18  
Compte-rendu du conseil municipal  
Réuni le 26 septembre 2022

Légalement convoqué le 21 septembre 2022, le conseil municipal s'est réuni à la mairie le lundi 26 septembre 2022 à 20h30 sous la présidence de Madame Catherine TSCHAMBSER, Maire.

**Étaient présents :** Cyrille FROMENTIN, Béatrice CHARLIER, Anne-Marie LEMPEREUR, Jonathan BERNIER, Franck ROMAGNY, Bruno COLLET, Sylvain ROLLET, Jérémy FRINOT, Véronique BOITUZAT, Evelyne BRISSON, Éric CHICAULT

**Absents :** Stéphanie BRASSEUR, Jackie BOGARD, Hugo ARNOULD

**Secrétaire de séance :** Bruno COLLET

### Ordre du jour

Délibérations :	Questions diverses et Tour de table
<ul style="list-style-type: none"><li>➤ SPL X Démat : rapport de gestion 2021</li><li>➤ Règlement salle des fêtes</li><li>➤ Taxe d'aménagement</li><li>➤ Projet « Parc Eolien de la Côte du Moulin »</li><li>➤ Nomination d'un correspondant incendie et secours</li><li>➤ Eclairage public</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>➤ Présentation du rapport d'activités de Châlons Agglo 2021</li><li>➤ Information transport scolaire</li><li>➤ Information sur les travaux réalisés et à venir</li><li>➤ Repas des anciens</li></ul>

**SPL X Démat : rapport de gestion 2021 :** Après avoir pris connaissance du rapport de gestion présenté lors de l'assemblée générale de SPL X Démat du 28 juin 2022, le conseil municipal, l'approuve à l'unanimité.

**Règlement salle des fêtes :** Le conseil unanime fixe un forfait ménage de 200 € pour la salle du haut et de 150 € pour la salle du bas. Il sera facturé au locataire en cas d'état des lieux de sortie non conforme aux articles 4.4 et 4.5 du règlement.

**Taxe d'aménagement :** Le conseil municipal unanime, approuve le reversement de la part communale à Châlons Agglo lors d'opérations pour lesquelles elle est maître d'ouvrage et sur les projets de zones d'activités économiques ou industrielles. La commune continuera à percevoir la TA sur les autorisations d'urbanisme délivrées aux pétitionnaires.

**Projet « Parc Eolien de la Côte du Moulin » :** Le conseil municipal, est défavorable par 10 voix et 2 abstentions au projet du « parc éolien de la Côte du Moulin » envisagé à Vésigneul-sur-Marne (enquête publique en cours consultable en mairie).

**Nomination d'un correspondant incendie et secours :** Le conseil municipal unanime, est favorable à la désignation par Mme le Maire de M. Cyrille FROMENTIN pour être correspondant incendie et secours de la commune auprès des services de l'Etat, du département et du SDIS.

**Eclairage public :** A l'unanimité, le conseil municipal décide de suspendre l'éclairage public entre 23h00 et 5h00 à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2022 afin de réaliser des économies d'énergie et de diminuer la pollution lumineuse.

### Questions diverses et Tour de table :

- Présentation du rapport d'activités de Châlons Agglo 2021 : Mme Le Maire présente une synthèse du rapport d'activités de Châlons Agglo 2021 qui est consultable au secrétariat de mairie.

- Transport scolaire : Suite aux changements des horaires scolaires, ceux correspondant aux différents arrêts du car de ramassage n'ont pu être respectés et ont dû être réajustés.
- Travaux réalisés :
  - Pose de volets roulants au « P'tit Chez Nous »
  - Plantation de catalpas au terrain de jeux
  - Réparations électriques et chauffage à la salle des fêtes
  - Terrain de cross réaménagé
- Travaux à venir :
  - Remise en peinture du « P'tit Chez Nous »
  - Armoire électrique au terrain de sport
  - Elagage d'arbres et plantations
  - Mobiliers à la salle des fêtes
  - Ingénierie pour le projet de sécurisation du RD 60 et du RD1
- Repas des anciens : Il est envisagé d'inviter les personnes de plus de 70 ans accompagnés de leur conjoint à un repas un dimanche midi en novembre.
- Nettoyons la Nature : L'opération a réuni environ une cinquantaine de personnes toute génération confondue dans une ambiance conviviale. Au regard du succès rencontré, elle sera renouvelée l'an prochain.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h35

Fait à Moncetz-Longevas, le 27 septembre 2022

Le secrétaire : Bruno COLLET

